

CONSEIL DE TERRITOIRE

Compte-rendu sommaire

Séance du 15 novembre 2022

Le Conseil de Territoire, légalement convoqué le 9 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Territoire, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230) sous la présidence de Monsieur Patrice BESSAC

La séance est ouverte à 18h40

Etaient présents :

M. Rafik ALOUT, M. Pierric AMELLA, M. Madigata BARADJI, M. Laurent BARON, M. Christian BARTHOLME, M. Fouad BEN AHMED, M. Lionel BENHAROUS, M. Patrice BESSAC, M. François BIRBES, Mme Michelle BONNEAU, M. Smaïla CAMARA, Mme Françoise CELATI, M. Thomas CHESNEAUX, M. Jean-Marc CHEVAL, Mme Anne DE RUGY, M. François DECHY, Mme Catherine DEHAY, M. Luc DI GALLO, Mme Cristel FABRIS, Mme Christine FAVE, M. Frédéric FIOLETTI, M. Richard GALERA, Mme Monique GASCOIN, M. Daouda GORY, M. Daniel GUIRAUD, M. Stephen HERVE, Mme Anne-Marie HEUGAS, M. AbdelKrim KARMAOUI, Mme Djeneba KEITA, Mme Hawa KONE, M. Patrick LASCOUX, M. Gaylord LE CHEQUER, Mme Christelle LE GOUALLEC, M. Jean-luc LECOROLLER, Mme Julie LEFEBVRE, Mme Alexie LORCA, M. Tristan MARTIN-TEODORCZYK, M. Bruno MARTINEZ, Mme Brigitte MORANNE, M. José MOURY, M. Jean-Claude OLIVA, M. Olivier SARRABEYROUSE, Mme Samia SEHOUANE, M. Olivier STERN, Mme Cécile TRBIC, Mme Lisa YAHIAOUI.

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Mme BERLU (pouvoir à M. BENHAROUS), M. DI MARTINO (pouvoir à M. BARON), M. JAMET (pouvoir à Mme MORANNE), M. BELTRAN (pouvoir à M. LE CHEQUER), Mme ABOMANGOLI (pouvoir à Mme CELATI), M. AISSANI (pouvoir à M. FIOLETTI), Mme AZOUG (pouvoir à M. LASCOUX), Mme BENSÂÏD (pouvoir à M. GALERA), Mme CALAMBE (pouvoir à Mme LE GOUALLEC), Mme DUPOIZAT (pouvoir à M. MOURY), M. JOHNSON (pouvoir à M. CHESNEAUX), Mme KA (pouvoir à M. BARADJI), M. LAMARCHE (pouvoir à M. BESSAC), Mme LE GOURRIEREC (pouvoir à Mme DEHAY), M. MBARKI (pouvoir à M. GUIRAUD), M. MOLOSSI (pouvoir à M. DI GALLO), Mme NICOLLET (pouvoir à M. AMELLA), M. PRUVOST (pouvoir à Mme LEFEBVRE), M. SAGKAN (pouvoir à M. ALOUT), Mme TERNISIEN (pouvoir à Mme LORCA), Mme RODRIGUES (pouvoir à M. HERVE), M. SADI (pouvoir à Mme FAVE), M. KERN (pouvoir à M. BIRBES), M. REBELLE (pouvoir à Mme HEUGAS).

Etaient absents excusés :

M. COULIBALY, M. GUEGUEN, Mme KERN , Mme LE PROVOST, M. LOISEAU, Mme MAZE, M. MONOT, M. PRIMAULT, Mme ROSENCZWEIG, Mme TRIGO.

Secrétaire de séance : Mme Monique GASCOIN

* *

Se référant au **procès-verbal du Conseil de Territoire du 27 septembre 2022**, le Président demande aux conseillers s'ils souhaitent faire des observations. Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

*
* *

COMPTE RENDU DE DELEGATION

Le Président a donné communication des actes signés en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

*
* *

CT2022-11-15-1

Objet : Débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) d'Est Ensemble

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité

Pour : 70

ACTE la tenue du débat sur les orientations générales du RLPi.

ACTE les orientations générales consistant en :

Orientation n°1 : Harmoniser les règles applicables à tout le territoire afin de renforcer l'identité territoriale

2014-11-18-1 : Axe 1 : Encadrer la présence des publicités et enseignes lumineuses pour limiter leur impact visuel et énergétique

2014-11-18-2 : Axe 2 : Atténuer la prégnance visuelle des dispositifs publicitaires (publicités et préenseignes) dans les paysages urbains à l'échelle du Territoire, en réduisant leur nombre et leur surface

2014-11-18-3 : Axe 3 : Accroître la qualité des enseignes en respectant la diversité des activités et l'identité des quartiers et des villes

Orientation n°2 : Moduler les règles selon les différentes ambiances paysagères et urbaines du territoire



2014-11-18-4 : Axe 1 : Protéger les espaces les plus sensibles du point de vue patrimonial et paysager

2014-11-18-5 : Axe 2 : Préserver les paysages du quotidien

Axe 3 : Conserver de plus larges possibilités d'affichage (publicités et enseignes) dans les espaces de flux ou à dominante d'activités.

CT2022-11-15-2

Objet : Décision modificative n°2 des budgets d'Est Ensemble

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

ADOPTE la décision modificative du budget principal de l'Etablissement public territorial Est Ensemble pour l'exercice 2022 pour un montant total de 300'635'101,38 € en fonctionnement et 86'685'731,79 € en investissement répartis comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 686 696,36	0,00	370 599,85	370 599,85	6 057 296,21
73	Impôts et taxes	136 128 698,00	0,00	220 157,00	220 157,00	136 348 855,00
74	Dotations et participations	145 662 745,48	0,00	870 065,55	870 065,55	146 532 811,03
75	Autres produits de gestion courante	482 928,00	0,00	495 500,00	495 500,00	978 428,00
Total des recettes de gestion courante		288 561 067,84	0,00	1 956 322,40	1 956 322,40	290 517 390,24
76	Produits financiers	210 000,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
77	Produits exceptionnels	238 250,00	0,00	543 051,88	543 051,88	781 301,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		289 009 317,84	0,00	2 499 374,28	2 499 374,28	291 508 692,12
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	2 588 203,00		180 820,00	180 820,00	2 769 023,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 588 203,00		180 820,00	180 820,00	2 769 023,00
TOTAL		291 597 520,84	0,00	2 680 194,28	2 680 194,28	294 277 715,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 357 386,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	300 635 101,38
--	-----------------------



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	69 614 738,05	0,00	393 289,48	393 289,48	70 008 027,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 089 177,00	0,00	1 358 820,44	1 358 820,44	61 447 997,44
014	Atténuations de produits	131 994 741,00	0,00	-529 168,00	-529 168,00	131 465 573,00
65	Autres charges de gestion courante	7 588 725,00	0,00	18 152,50	18 152,50	7 606 877,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
Total des dépenses de gestion courante		269 427 381,05	0,00	1 241 094,42	1 241 094,42	270 668 475,47
66	Charges financières	1 736 610,00	0,00	0,00	0,00	1 736 610,00
67	Charges exceptionnelles	331 600,00	0,00	923 445,00	923 445,00	1 255 045,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 898 311,78		0,00	0,00	1 898 311,78
Total des dépenses réelles de fonctionnement		273 393 902,83	0,00	2 164 539,42	2 164 539,42	275 558 442,25
023	Virement à la section d'investissement (5)	10 306 671,27		-564 824,72	-564 824,72	9 741 846,55
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	14 254 333,00		1 080 479,58	1 080 479,58	15 334 812,58
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		24 561 004,27		515 654,86	515 654,86	25 076 659,13
TOTAL		297 954 907,10	0,00	2 680 194,28	2 680 194,28	300 635 101,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

300 635 101,38

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 473 268,45	0,00	-5 215 169,53	-5 215 169,53	23 258 098,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	25 279 465,20	0,00	-7 461 369,55	-7 461 369,55	17 818 095,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	18 420,70	18 420,70	18 420,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	237,00	237,00	237,00
21	Immobilisations corporelles	282 634,00	0,00	0,00	0,00	282 634,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		54 035 367,65	0,00	-12 657 881,38	-12 657 881,38	41 377 486,27
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 700 000,00	0,00	0,00	0,00	5 700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	10 571 541,39	0,00	0,00	0,00	10 571 541,39
138	Autres subvent ² invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ² (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ² et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	790 000,00	0,00	-790 000,00	-790 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 416 788,00	0,00	543 257,00	543 257,00	3 960 045,00
Total des recettes financières		20 478 329,39	0,00	-246 743,00	-246 743,00	20 231 586,39
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		74 513 697,04	0,00	-12 904 624,38	-12 904 624,38	61 609 072,66
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	10 306 671,27		-564 824,72	-564 824,72	9 741 846,55
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	14 254 333,00		1 080 479,58	1 080 479,58	15 334 812,58



Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		-100 000,00	-100 000,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		24 661 004,27		415 654,86	415 654,86	25 076 659,13
TOTAL		99 174 701,31	0,00	-12 488 969,52	-12 488 969,52	86 685 731,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 685 731,79
---	----------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 737 894,97	0,00	-187 160,88	-187 160,88	1 550 734,09
204	Subventions d'équipement versées	688 020,52	0,00	-144 000,00	-144 000,00	544 020,52
21	Immobilisations corporelles	13 548 374,27	0,00	-1 594 292,70	-1 594 292,70	11 954 081,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	59 580 070,99	0,00	-12 618 161,89	-12 618 161,89	46 961 909,10
Total des dépenses d'équipement		75 654 360,75	0,00	-14 643 615,47	-14 643 615,47	61 010 745,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 553 655,65	0,00	-200 000,00	-200 000,00	9 353 655,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 028 763,50	0,00	-427 469,00	-427 469,00	601 294,50
27	Autres immobilisations financières	1 200 000,00	0,00	-790 000,00	-790 000,00	410 000,00
020	Dépenses imprévues	1 514 191,35		3 491 294,95	3 491 294,95	5 005 486,30
Total des dépenses financières		13 496 610,50	0,00	2 073 825,95	2 073 825,95	15 570 436,45
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		89 150 971,25	0,00	-12 569 789,52	-12 569 789,52	76 581 181,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 588 203,00		180 820,00	180 820,00	2 769 023,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		-100 000,00	-100 000,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 688 203,00		80 820,00	80 820,00	2 769 023,00
TOTAL		91 839 174,25	0,00	-12 488 969,52	-12 488 969,52	79 350 204,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 335 527,06
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 685 731,79
---	----------------------

ADOPTÉ la décision modificative du budget annexe d'assainissement de l'Etablissement public territorial Est Ensemble pour l'exercice 2022 pour un montant total de 18'652'913,44 € en fonctionnement et 42'532'392,14 € en investissement répartis comme suit :



RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 367 000,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	11 967 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	476 000,00	0,00	0,00	0,00	476 000,00
75	Autres produits de gestion courante	304 003,00	0,00	0,00	0,00	304 003,00
Total des recettes de gestion des services		13 147 803,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	12 747 803,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 237 803,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	12 837 803,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	288 879,00		37 718,00	37 718,00	326 597,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		288 879,00		37 718,00	37 718,00	326 597,00
TOTAL		13 526 682,00	0,00	-362 282,00	-362 282,00	13 164 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 488 513,44
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 652 913,44
---	----------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 841 413,00	0,00	206 250,00	206 250,00	4 047 663,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 534 000,00	0,00	0,00	0,00	1 534 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
Total des dépenses de gestion des services		5 375 428,00	0,00	206 250,00	206 250,00	5 581 678,00
66	Charges financières	205 400,00	0,00	0,00	0,00	205 400,00
67	Charges exceptionnelles	2 985 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	3 095 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	780 000,00		0,00	0,00	780 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 345 828,00	0,00	316 250,00	316 250,00	9 662 078,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 998 559,44		-791 410,68	-791 410,68	6 207 148,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 670 808,00		112 878,68	112 878,68	2 783 686,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 669 367,44		-678 532,00	-678 532,00	8 990 835,44
TOTAL		19 015 195,44	0,00	-362 282,00	-362 282,00	18 652 913,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 652 913,44
---	----------------------



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	14 750 000,00	0,00	-9 750 000,00	-9 750 000,00	5 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 789 221,03	0,00	4 704 734,00	4 704 734,00	19 493 955,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		29 539 221,03	0,00	-5 045 266,00	-5 045 266,00	24 493 955,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 500 000,00	0,00	-5 200 000,00	-5 200 000,00	1 300 000,00
106	Réserves (7)	2 319 601,67	0,00	0,00	0,00	2 319 601,67
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 819 601,67	0,00	-5 200 000,00	-5 200 000,00	3 619 601,67
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		38 358 822,70	0,00	-10 245 266,00	-10 245 266,00	28 113 556,70
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 998 559,44		-791 410,68	-791 410,68	6 207 148,76
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	2 670 808,00		112 878,68	112 878,58	2 783 686,58
041	Opérations patrimoniales (4)	14 410 000,00		-8 982 000,00	-8 982 000,00	5 428 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		24 079 367,44		-9 660 532,00	-9 660 532,00	14 418 835,44
TOTAL		62 438 190,14	0,00	-19 905 798,00	-19 905 798,00	42 532 392,14
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						42 532 392,14

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	2 496 000,00	0,00	-1 245 516,00	-1 245 516,00	1 250 484,00
21	Immobilisations corporelles	37 832 361,68	0,00	-11 416 000,00	-11 416 000,00	26 416 361,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des opérations d'équipement		3 745 709,47	0,00	400 000,00	400 000,00	4 145 709,47
Total des dépenses d'équipement		44 074 071,15	0,00	-11 461 516,00	-11 461 516,00	32 612 555,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 410 000,00	0,00	0,00	0,00	1 410 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses financières		1 410 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	1 910 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		45 484 071,15	0,00	-10 961 516,00	-10 961 516,00	34 522 555,15
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	288 879,00		37 718,00	37 718,00	326 597,00
041	Opérations patrimoniales (4)	14 410 000,00		-8 982 000,00	-8 982 000,00	5 428 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 698 879,00		-8 944 282,00	-8 944 282,00	5 754 597,00
TOTAL		60 182 950,15	0,00	-19 905 798,00	-19 905 798,00	40 277 152,15
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						2 255 239,99
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						42 532 392,14

ADOpte la décision modificative du budget annexe de l'eau de l'Etablissement public territorial Est Ensemble pour l'exercice 2022 pour un montant total de 20'416'987 € en fonctionnement et 4'400'400 € en investissement répartis comme suit :



RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 800 000,00	0,00	0,00	0,00	8 800 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 800 000,00	0,00	0,00	0,00	8 800 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	4 284 320,00	4 284 320,00	4 284 320,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 800 000,00	0,00	4 284 320,00	4 284 320,00	13 084 320,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 800 000,00	0,00	4 284 320,00	4 284 320,00	13 084 320,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 332 667,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 416 987,00
---	----------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 535 000,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	11 735 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	350 000,00	0,00	-350 000,00	-350 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 885 000,00	0,00	3 850 000,00	3 850 000,00	11 735 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	98 874,01	98 874,01	98 874,01
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	883 093,37	883 093,37	883 093,37
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 847 667,00		-547 647,38	-547 647,38	3 300 019,62
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 732 667,00	0,00	4 284 320,00	4 284 320,00	16 016 987,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 400 000,00		0,00	0,00	4 400 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 400 000,00		0,00	0,00	4 400 000,00
TOTAL		16 132 667,00	0,00	4 284 320,00	4 284 320,00	20 416 987,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 416 987,00
---	----------------------



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	250 000,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00	0,00
Total des recettes financières		250 000,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		250 000,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 400 000,00		0,00	0,00	4 400 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 400 000,00		0,00	0,00	4 400 000,00
TOTAL		4 650 000,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00	4 400 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 400 000,00
---	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		4 400 000,00	0,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00	1 900 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 400 000,00	0,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00	1 900 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 742 295,72	1 742 295,72	1 742 295,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		507 704,28	507 704,28	507 704,28
Total des dépenses financières		250 000,00	0,00	2 250 000,00	2 250 000,00	2 500 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 650 000,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00	4 400 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 650 000,00	0,00	-250 000,00	-250 000,00	4 400 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 400 000,00
---	---------------------



CT2022-11-15-3

Objet : Avenant à la convention portant avance de trésorerie 2022 à l'association Ensemble pour l'emploi

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE le plan de trésorerie prévisionnel 2022-2028 de l'association Ensemble pour l'Emploi tel qu'annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention avec le PLIE Ensemble Pour l'Emploi (EPE) joint à la présente délibération.

PRECISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget principal des exercices concernés, Fonction 520 /Nature 274 /Code opération 0061202017.

CT2022-11-15-4

Objet : Modification du plan de trésorerie prévisionnel approuvé par Est Ensemble le 30 juin 2015 au profit de l'association Ensemble pour l'emploi au titre du dispositif Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (avenant n°2).

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

APPROUVE le plan de trésorerie prévisionnel de l'association Ensemble pour l'Emploi, tel qu'annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention avec le PLIE Ensemble Pour l'Emploi (EPE) joint à la présente délibération.

PRECISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget principal des exercices concernés, Fonction 520 /Nature 274 /Code opération 0061202017.

CT2022-11-15-5

Objet : Conventions de financement - Classes Métiers d'art

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

APPROUVE les termes des dites conventions.

AUTORISE le président d'Est Ensemble à signer lesdites conventions.

DECIDE de verser une subvention de 8000 euros au collègue Jean Lolive de Pantin et une subvention de 4000 euros au collègue Antoine Laurent de Lavoisier de Pantin ;



PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2022, Fonction 90/ Nature 65737 / Code opération 0051202013/ Chapitre fonctionnement.

CT2022-11-15-6

Objet : Attribution des subventions dans le cadre de la session 2022 de l'appel à manifestation d'intérêt Tempo' pour le déploiement d'occupations temporaires

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

APPROUVE l'octroi des subventions aux porteurs de projet tels qu'ils sont rappelés dans le tableau ci-dessous :

Porteur de projet	Intitulé du projet	Action	Montant demandé	Montant retenu	Fonctionnement Investissement	Terrain(s) ciblé(s)
La Cyclofficine de Pantin, en partenariat avec les Cols Verts, Pépins Production, Femmes Battantes	A définir	Le collectif propose tiers-lieux intégrant une pépinière d'arbustes et un potager pédagogique, un espace de réparation vélo et une cantine solidaire	30 000	18 000	Investissement	Bande végétalisée « Chanel » à Pantin, et parcelles en frange du canal à Raymond Queneau, Bobigny
Pimp Your Waste, en partenariat avec Larocafé	« Amirrousel »	Les structures proposent un atelier de fabrication de mobilier circulaire associé à un bar culturel associatif.	30 000	14 000	Investissement	74-76 avenue Gaston Roussel, propriété Sequano, ZAC de l'horloge, à Romainville
La Roue libre	« La roue libre »	L'association propose un projet de tiers lieux facilitant l'accès et la pratique du vélo, ainsi que des modes d'alimentation sains et des propositions culturelles.	30 000	18 000	11 000 Investissement 7000 Fonctionnement	164-168 avenue Gaston Roussel, propriété EPFIF, ZAC de l'horloge, à Romainville
Les ateliers de la Dhuis	« L'atelier de la Dhuis »	Projet de pépinière d'artistes et d'artisans, avec des ateliers de découverte des métiers d'art pour les habitant.es.	8000	4 000	Investissement	SAFT, propriété EPFIF, à Romainville



Porteur de projet	Intitulé du projet	Action	Montant demandé	Montant retenu	Fonctionnement Investissement	Terrain(s) ciblé(s)
Les Fleurs en partenariat avec le Vaisseau et Artemia	« Descartes et des Trésors »	Projet d'activation, de végétalisation et d'aménagements temporaires en préfiguration des usages futurs de la place.	30000	23 000	11 000 Investissement 12 000 Fonctionnement	Place Descartes, propriété OPH montreuillois, NPNRU Le Morillon à Montreuil
Les Ouvriers de joie	« Le 101 – Pôle Média »	Co-construction d'un tiers-lieux multimédia temporaire, géré par et au service des habitant.es	30000	8 500	Fonctionnement	Pavillon rue Moise Blois, propriété OPH montreuillois, NPNRU la Noue-Malassis à Montreuil
e-graine	« Développement de la participation citoyenne en faveur du bien-vivre ensemble »	Co-construction et réalisation d'un programme d'aménagements et d'animations temporaires.	30000	18 000	Fonctionnement	Espaces extérieurs de la cité des Trois Bonnets, propriété Seine-Saint-Denis habitat, QPV Le Londeau, à Noisy-le-Sec
Artichô	« L'atelier du quartier »	Atelier de menuiserie tourné vers le réemploi et partage de connaissances avec les habitant.es	12400	7000	Fonctionnement	SAFT, propriété EPFIF, à Romainville
L'atelier des artistes en exil	« Ateliers pour des artistes en exil »	Ateliers de travail à destination d'artistes en exil accompagnés par l'association, en échange d'ateliers de pratiques artistiques pluridisciplinaires proposés aux habitant.es, en lien avec les équipements culturels locaux.	30000	18 000	Fonctionnement	Local et logements au 25 rue Lénine, propriété OPH bagnoltais, NPNRU La Noue-Malassis à Bagnolet

APPROUVE les conventions de financement jointes en annexe.

AUTORISE M. le Président ou son/sa représentant.e à signer les conventions de financement afférentes.

PRECISE que les crédits correspondants à ces projets sont inscrits au budget principal 2022 code opération 0041202013 nature 6574 pour le fonctionnement, et nature 20421 pour l'investissement, à l'exception des 2 projets suivants :

- Projet porté par Artichô, code opération 0051202018, nature 6574 ;
- Projet porté par La Roue Libre, pour la partie fonctionnement, code opération 0011203003, nature 6574.



CT2022-11-15-7

Objet : Adoption des statuts de la MIEJ 4-93 et désignation des représentants d'Est Ensemble

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

ADOPTE les statuts de l'association « MIEJ 4-93 » joints à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les présents statuts.

DESIGNE pour représenter Est Ensemble au sein du Conseil d'administration les deux élus suivants :

- Mme Julie LEFEBVRE
- M. Richard GALERA

CT2022-11-15-8

Objet : Convention de partenariat dans la cadre du PRIJ (MIEJ)

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

APPROUVE la mise en place d'une convention de partenariat avec la MIEJ 4-93, membre du consortium et porteuse de projet dans le cadre du PRIJ permettant d'engager la structure et de financer le poste au regard de ses objectifs en versant 60% du coût total estimé en fin d'année 2022 et 40% restant en fin d'exercice en fonction des objectifs.

AUTORISE le Président à signer la Convention ci-annexée ainsi que tous les documents afférents au projet

AUTORISE le versement à la MIEJ 4-93, porteur du Référent de parcours PRIJ, d'une subvention d'un montant de 69 670 euros pour un objectifs de 80 jeunes repérés et accompagnés du 1^{er} décembre au 30 juin 2024.

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2022 : opération 0061202020 ; fonction 520 ; nature 6574, chapitre 65.

CT2022-11-15-9

Objet : Rapport CLECT du 04 juillet 2022 - constat de majorité

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70



CONSTATE que la majorité des conseils municipaux des communes membres d'Est Ensemble a approuvé le rapport de la CLECT réunie le 04 juillet 2022.

CT2022-11-15-10

Objet : Actualisation des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) des budgets d'Est Ensemble

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

APPROUVE au budget principal les évolutions des autorisations d'engagement suivantes :

Politique publique	Opération	AE votée BS	Evol.	AE votée DM	< 2022	2022	>2022
8022101038	Dispositif territorial d'amélioration de l'habitat	1 800 000,00	800 000,00	2 600 000,00	0,00	0,00	2 600 000,00
8021501037	Habitat POPAC NOISY LE SEC ROMAINVILLE	306 000,00	28 100,10	334 100,10	251 353,10	52 900,00	29 847,00
8021501040	PDS - OPAH CENTRE VILLE BOBIGNY	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00	0,00	0,00	2 200 000,00

ACTUALISE au budget principal l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement lié à ces autorisations d'engagement en fonction de l'évaluation des dépenses dont il est prévu le mandatement sur l'exercice 2022 et du calendrier de réalisation de l'ensemble des opérations qui leur sont rattachées.

Politique publique	Opération	AE votée BS	Evol.	AE votée DM	< 2022	2022	>2022
8022101038	Dispositif territorial d'amélioration de l'habitat	1 800 000,00	800 000,00	2 600 000,00	0,00	0,00	2 600 000,00
8021501002	SECOND PLAN DE SAUVEGARDE COPRO LA BRUYERE BO	1 420 000,00	0,00	1 420 000,00	978 550,47	117 837,54	323 611,99
8021501003	OPAH-CD BAGNOLET-MONTREUIL	755 250,00	0,00	755 250,00	723 719,64	27 800,00	3 730,36
8021501012	POPAC POST-OPAH Bobigny et Pré-Saint-Gervais	452 930,00	0,00	452 930,00	409 695,23	33 305,00	9 929,77
8021501019	PLAN DE SAUVEGARDE LA NOUE BAGNOLET	804 000,00	0,00	804 000,00	430 028,72	158 200,00	215 771,28
8021501037	Habitat POPAC NOISY LE SEC ROMAINVILLE	306 000,00	28 100,10	334 100,10	251 353,10	52 900,00	29 847,00
8021501032	POPAC CENTRE VILLE BOBIGNY	257 906,49	0,00	257 906,49	248 735,61	8 000,00	1 170,88
8021501033	ETUDES HABITAT PRIVE	173 688,00	0,00	173 688,00	35 724,00	48 644,00	89 320,00
8021504004	RENOUVELLEMENT URBAIN TERRITORIAL	2 880 546,00	0,00	2 880 546,00	890 660,11	70 304,00	1 919 581,89
8021501040	PDS - OPAH CENTRE VILLE BOBIGNY	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00	0,00	0,00	2 200 000,00

APPROUVE au budget principal les évolutions des autorisations de programme suivantes en dépenses :



Politique publique	Opération	AP votée BS	Evol.	AP votée DM	< 2022	2022	>2022
9021501016 9021501039	Habitat RH PANTIN 54 RUE DU PRE SAINT-GERVAIS OPERATION AMENAGEMENT 7 ARPENTS	1 219 414,31 18 836 480,00	18 000,00 -21 849,00	1 237 414,31 18 814 631,00	1 174 414,31 1 226 648,00	34 980,08 1 429 559,00	28 019,92 16 158 424,00
9031601010 9031601007	Sport PISCINE LECLERC & BACQUET - CRD PANTIN STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	58 500 000,00 9 166 526,80	450 000,00 15 600 000,00	58 950 000,00 24 766 526,80	47 406 546,00 1 665 722,90	10 593 454,00 950 000,00	950 000,00 22 150 803,90
9041203001	Espaces verts FONDS ARBRES	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00	173 000,00	19 827 000,00
9051201006 9051201007	Economie Bondy - Médiathèque / hôtel d'activité FONDS ECONOMIE QUARTIERS	7 985 000,00 3 166 000,00	415 000,00 -160 000,00	8 400 000,00 3 006 000,00	1 735 796,01 523 372,00	220 000,00 340 000,00	6 444 203,99 2 142 628,00
9081504008 9081204015 9081801004 9081803001 9081204017	Culture RESTRUCTURATION CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PSG PROGRAMME ACQUISITION INSTRUMENTS CONSERVATOIRE RENOVATION DE LA BIBLIOTHEQUE DESNOS MONTREUIL VEFA CINEMA BOBIGNY ACQUISITIONS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE 2022-2026	9 603 100,08 1 271 470,10 3 940 436,00 20 600 000,00 1 100 000,00	1 310 864,00 -21 500,00 -27 358,96 1 592 382,40 21 500,00	10 913 964,08 1 249 970,10 3 913 077,04 22 192 382,40 1 121 500,00	5 885 317,45 1 249 970,10 3 908 077,04 4 018 381,90 0,00	2 199 999,57 0,00 5 000,00 3 800 000,00 175 000,00	2 828 647,06 0,00 0,00 14 374 000,50 946 500,00
9161402001 9161602005	Déchets AMENAGEMENT DECHETERIE DE MONTREUIL PROGRAMME PLURIANNUEL D'IMPLANTATION DE PAVE	4 894 272,00 4 200 000,00	-1 258 934,00 1 967 078,99	3 635 338,00 6 167 078,99	160 055,04 2 667 078,99	300 000,00 650 000,00	3 175 282,96 2 850 000,00

ACTUALISE au budget principal l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement lié à ces autorisations de programme en fonction de l'évaluation des dépenses dont il est prévu le mandatement sur l'exercice 2022 et du calendrier de réalisation de l'ensemble des opérations qui leur sont rattachées :

Politique publique	Opération	AP votée BS	Evol.	AP votée DM	< 2022	2022	>2022
9011606001 9011606002 9011606003 9011606004 9221207006 9221214002 9221216001 9221217001 9221217002 9221217003 9221218001 9221219001	Aménagement PLANS LOCAUX D'URBANISME - VOLET VILLES PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL MOBILITES ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - PASSERELLE ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - VERSEMENT PARTICIPATI TERRITOIRE PLAINE DE L'OURCQ - NOISY LE SEC PROMENADE DES HAUTEURS AMENAGEMENTS TEMPORAIRES PEPINIERE SECTEUR FAUBOURGS OPERATION TZEN 3	857 000,00 2 585 000,00 201 000,00 700 000,00 4 163 420,00 280 000,00 1 615 500,00 27 930 236,00 90 000,00 352 592,00 430 000,00 1 745 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	857 000,00 2 585 000,00 201 000,00 700 000,00 4 163 420,00 280 000,00 1 615 500,00 27 930 236,00 90 000,00 352 592,00 430 000,00 1 745 000,00	826 408,21 825 286,35 200,51 20 253,60 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	10 000,00 220 000,00 25 000,00 135 000,00 185 580,00 0,00 200 000,00 400 000,00 0,00 130 000,00 40 000,00 0,00	20 591,79 1 539 713,65 175 799,49 544 746,40 3 977 840,00 280 000,00 1 415 500,00 27 530 236,00 90 000,00 222 592,00 390 000,00 1 745 000,00
9021501001 9021501003 9021501009 9021501011 9021501013 9021501016 9021501018 9021501027 9021501039 9021501040 9021501041 9021501002 9021501032 9021501033 9021201034 9021602001 9021602002 9021602003 9021602004 9021602005 9021602006 9021602007 9021602008 9021602009 9021602010 9021602011 9021602012 9021602013 9021604004	Habitat OPAH RU MONTREUIL (PNRQAD) FAAHP OPAH-CD BAGNOLET-MONTREUIL OPAH PRE SAINT-GERVAIS OPAH-CD BOBIGNY OPAH-CD NOISY-LE-SEC RH PANTIN 54 RUE DU PRE SAINT-GERVAIS OPAH-CD ROMAINVILLE OPAH RU BAGNOLET (PNRQAD) OPERATION AMENAGEMENT 7 ARPENTS FAAHP 4 CHEMINS FAAHP 7 Arpents SECOND PLAN DE SAUVEGARDE LA BRUYERE BONDY POPAC PAUL ELUARD BOBIGNY ETUDES PREOPERATIONNELLES HABITAT INDIGNE PLAN DE SAUVEGARDE LA NOUE BAGNOLET PRUZ LA NOUE MALASSIS - BAGNOLET MONTREUIL PRUZ L'ABREUVOIR - BOBIGNY PRUZ CENTRE VILLE - BOBIGNY PRUZ QUARTIERS NORD - BONDY PRUZ BLANQUI - BONDY PRUZ SABLIERE - BONDY PRUZ LE MORILLON - MONTREUIL PRUZ LONDEAU - NOISY-LE-SEC PRUZ BETHSY CENTRE VILLE - NOISY-LE-SEC PRUZ QUATRE CHEMINS PANTIN PRUZ 7 ARPENTS PANTIN / PRE SAINT-GERVAIS PRUZ GAGARINE - ROMAINVILLE FLUX FINANCIERS ANRU + (INVESTISSEMENT) RENOUVELLEMENT URBAIN TERRITORIAL (INVESTISSEME	1 211 900,00 283 136,00 455 601,96 377 999,08 251 060,00 1 219 414,31 342 987,00 1 273 463,00 18 836 480,00 984 100,00 1 000 000,00 409 800,00 58 370,00 1 435 170,00 956 900,00 67 230 000,00 14 435 016,00 26 003 814,00 11 873 450,00 9 699 161,00 7 031 125,00 4 551 440,00 15 669 409,00 12 912 831,00 22 580 175,00 15 530 344,00 57 760 000,40 1 622 650,00 2 023 289,80	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 18 000,00 0,00 0,00 -21 849,00 0,00	1 211 900,00 283 136,00 455 601,96 377 999,08 251 060,00 1 237 414,31 342 987,00 1 273 463,00 18 814 631,00 984 100,00 1 000 000,00 409 800,00 58 370,00 1 435 170,00 956 900,00 67 230 000,00 14 435 016,00 26 003 814,00 11 873 450,00 9 699 161,00 7 031 125,00 4 551 440,00 15 669 409,00 12 912 831,00 22 580 175,00 15 530 344,00 57 760 000,40 1 622 650,00 2 023 289,80	416 823,70 67 192,84 206 033,96 352 999,08 31 701,00 1 174 414,31 256 988,25 125 177,85 1 226 648,00 51 087,26 13 673,00 199 967,00 10 035,00 948 684,63 629 386,28 1 184 989,51 196 828,11 363 344,65 851 608,38 7 028,40 90 321,90 196 195,52 249 384,96 187 731,00 78 433,36 0,00 1 837 026,27 236 186,23 31 585,50	76 170,00 36 321,00 131 983,00 0,00 0,00 34 980,08 14 701,00 140 436,00 1 429 559,00 45 000,00 40 000,00 73 500,00 0,00 251 980,00 5 515,00 376 516,00 196 828,11 1 389 705,00 81 919,00 71 550,00 59 332,00 108 315,00 32 672,00 87 360,00 80 038,52 15 720,00 3 261 231,00 111 628,19 197 801,70	718 906,30 179 622,16 117 585,00 25 000,00 219 359,00 28 019,92 71 297,75 1 007 849,15 16 158 424,00 888 012,74 946 327,00 136 333,00 48 335,00 234 505,37 321 998,72 65 668 494,49 13 816 345,61 24 250 764,35 10 939 922,62 6 890 582,60 6 881 471,10 4 246 929,48 15 387 352,04 12 637 740,00 22 421 703,12 15 514 624,00 52 661 743,13 1 274 835,58 1 793 902,60
9031601010 9031601007	Sport PISCINE LECLERC & BACQUET - CRD PANTIN STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	58 500 000,00 9 166 526,80	450 000,00 15 600 000,00	58 950 000,00 24 766 526,80	47 406 546,00 1 665 722,90	10 593 454,00 950 000,00	950 000,00 22 150 803,90
9041201006 9041201007 9041201008 9041203001	Espaces verts PARC DES GUILLAUMES NOISY LE SEC PARC DES BEAUMONTS BOIS DE BONDY FONDS ARBRES	3 817 000,00 1 217 000,00 645 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 20 000 000,00	3 817 000,00 1 217 000,00 645 000,00 20 000 000,00	2 059 597,00 347 548,48 153 902,11 0,00	28 326,53 200 536,21 24 931,19 173 000,00	1 729 076,47 668 915,31 466 166,70 19 827 000,00
9051201006 9051201007	Economie Bondy - Médiathèque / hôtel d'activité FONDS ECONOMIE QUARTIERS	7 985 000,00 3 166 000,00	415 000,00 -160 000,00	8 400 000,00 3 006 000,00	1 735 796,01 523 372,00	220 000,00 340 000,00	6 444 203,99 2 142 628,00
9081204013 9081204016 9081401005 9081504008 9081204015 9081801004 9081801005 9081803001 9081204017	Culture NOUVEAU CRD DE ROMAINVILLE RENOVATION CONSERVATOIRE DE MONTREUIL BIBLIOTHEQUE DES COURTILLIERES A PANTIN RESTRUCTURATION CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PSG PROGRAMME ACQUISITION INSTRUMENTS CONSERVATOIRE RENOVATION DE LA BIBLIOTHEQUE DESNOS MONTREUIL RENOVATION DE LA BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET VEFA CINEMA BOBIGNY ACQUISITIONS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE 2022-2026	5 544 858,51 4 719 050,00 7 296 859,00 9 603 100,08 1 271 470,10 3 940 436,00 2 025 000,00 20 600 000,00 1 100 000,00	0,00 0,00 0,00 1 310 864,00 -21 500,00 -27 358,96 0,00 1 592 382,40 21 500,00	5 544 858,51 4 719 050,00 7 296 859,00 10 913 964,08 1 249 970,10 3 913 077,04 2 025 000,00 22 192 382,40 1 121 500,00	5 526 858,51 1 061 087,74 3 025 199,00 5 885 317,45 1 249 970,10 3 908 077,04 638 763,50 4 018 381,90 0,00	18 000,00 600 000,00 1 950 000,00 2 199 999,57 0,00 5 000,00 280 000,00 3 800 000,00 175 000,00	0,00 3 057 962,26 2 321 660,00 2 828 647,06 0,00 0,00 1 106 236,50 14 374 000,50 946 500,00
9161402001 9161602005	Déchets AMENAGEMENT DECHETERIE DE MONTREUIL PROGRAMME PLURIANNUEL D'IMPLANTATION DE PAVE	4 894 272,00 4 200 000,00	-1 258 934,00 1 967 078,99	3 635 338,00 6 167 078,99	160 055,04 2 667 078,99	300 000,00 650 000,00	3 175 282,96 2 850 000,00



APPROUVE au budget principal l'évolution des autorisations d'engagement et de programme suivantes et les ajustements des crédits de paiement en recettes :

Operation	Politique publique	PROJET	AE votée BS	Evol	AE votée DM	<2022	2022	>2022
8021501003		OPAH-CD BAGNOLET-MONTREUIL	515 530	0	515 530	480 175	0	35 355
8021501012		POPAC POST-OPAH Bobigny et Pré-Saint-Gervais	210 772	0	210 772	174 396	12 198	24 178
8021501019		PLAN DE SAUVEGARDE LA NOUE BAGNOLET	449 223	0	449 223	216 106	13 818	219 299
8021501037	Habitat	POPAC NOISY LE SEC ROMAINVILLE	188 797	0	188 797	132 451	0	56 346
8021504004		RENOUVELLEMENT URBAIN TERRITORIAL	1 230 310	0	1 230 310	424 477	20 788	785 045
8021604013		FLUX FINANCIERS ANRU+ (VOLET FONCTIONNEMENT)	460 600	50 900	511 500	68 100	181 600	261 800
8021501040		PDS - OPAH CENTRE VILLE BOBIGNY	0	1 760 000	1 760 000	0	0	1 760 000

Operation	Politique publique	PROJET	AP votée BS	Evol	AP votée DM	<2022	2022	>2022
9011606003		REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	0	63 506	63 506	56 120	7 386	0
9221202006		ZAC BOISSIERE ACACIAS MONTREUIL - ACQUISITIONS	4 416 788	0	4 416 788	0	3 960 045	456 743
9221207003		ZAC RIVES DE L'OURCQ - BONDY - VERSEMENT AMENAGEUR	427 325	694 633	1 121 958	0	140 961	980 997
9221207006	Aménagement	ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - PASSERELLE	3 640 357	0	3 640 357	0	1 033 860	2 606 497
9221208004		ECOQUARTIER PANTIN	2 450	-2 450	0	0	0	0
9221216001		TERRITOIRE PLAINE DE L'OURCQ - NOISY LE SEC	710 759	0	710 759	0	26 712	684 047
9221217001		PROMENADE DES HAUTEURS	7 597 080	0	7 597 080	0	25 571	7 571 509

9081204016	Culture	RENOVATION CONSERVATOIRE DE MONTREUIL	1 055 053	602 709	1 657 762	0	274 190	1 383 572
9081504008		RESTRUCTURATION CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PSG	3 715 980	0	3 715 980	2 003 530	0	1 712 450
9081803001		VEFA CINEMA BOBIGNY	3 608 043	321 221	3 929 264	272 584	1 000 000	2 656 680

9161602005	Déchets	PROGRAMME PLURIANNUEL D'IMPLANTATION DE PAVE	327 203	0	327 203	277 831	17 612	31 759
------------	----------------	--	---------	---	---------	---------	--------	--------

9041201007	Espaces verts	PARC DES BEAUMONTS	155 376	0	155 376	30 379	5 955	119 041
9041203001		PLAN ARBRES	0	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000

9051201006	Economie	Bondy - Médiathèque / hôtel d'activité	5 412 275	0	5 412 275	832 627	0	4 579 648
------------	-----------------	--	-----------	---	-----------	---------	---	-----------

9021501021		DISPOSITIF INTERCO DE LUTTE CTRE L'HABITAT INDIGNE	5 396 661	0	5 396 661	3 664 606	314 233	1 417 822
9021501039		OPERATION AMENAGEMENT 7 ARPENTS	7 511 156	0	7 511 156	0	0	7 511 156
9021501033		ETUDES PREOPERATIONNELLES HABITAT INDIGNE	816 359	0	816 359	520 609	60 000	235 750
9021602001		PRU2 LA NOUE MALASSIS - BAGNOLET MONTREUIL	738 363	0	738 363	435 538	65 299	237 526
9021602004		PRU2 QUARTIERS NORD - BONDY	7 751 725	0	7 751 725	306 508	94 172	7 351 045
9021602006	Habitat	PRU2 SABLIERE - BONDY	3 064 940	0	3 064 940	0	17 156	3 047 784
9021602008		PRU2 LONDEAU - NOISY-LE-SEC	5 820 777	0	5 820 777	167 822	3 744	5 649 211
9021602009		PRU2 BETHISY CENTRE VILLE - NOISY-LE-SEC	1 563 784	0	1 563 784	88 800	17 409	1 457 575
9021602010		PRU2 QUATRE CHEMINS PANTIN	225 500	0	225 500	10 800	30 000	184 700
9021602012		PRU2 GAGARINE - ROMAINVILLE	38 446 021	0	38 446 021	185 858	2 871 470	35 388 693
9031601010		PISCINE LECLERC & BACQUET - CRD PANTIN	25 772 484	0	25 772 484	13 845 027	7 301 484	4 625 973
9021602013		FLUX FINANCIERS ANRU+ (INVESTISSEMENT)	1 622 654	13 888	1 636 542	250 684	111 628	1 274 230
9021604004		RENOUVELLEMENT URBAIN TERRITORIAL (INVESTISSEMENT)	706 660	0	706 660	69 038	62 219	575 403

9031601002	Sport	CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL	4 088 758	4 060 322	8 149 079	1 125 052	2 015 800	5 008 227
9031601007		STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	5 270 000	30 000	5 300 000	300 000	0	5 000 000

APPROUVE en budget annexe de l'assainissement l'évolution de l'autorisation programme suivante et des ajustements des crédits de paiement en dépense :

Opération	AP votée BS	Evol.	AP votée DM	< 2022	2022	>2022
9191703007 REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2020-2025	9 864 766	400 000	10 264 766	8 669 488	1 595 277	-

CT2022-11-15-11

Objet : Convention de gestion de la collecte des déchets sur l'espace public entre Est Ensemble et la ville de Montreuil

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69



APPROUVE le projet de convention de gestion de la propreté entre l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble et la Ville de Montreuil.

AUTORISE le Président à signer le projet de convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

CT2022-11-15-12

Objet : Convention de gestion de la collecte des déchets sur l'espace public entre Est Ensemble et la ville du Pré Saint Gervais

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE le projet de convention de gestion de la propreté entre l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble et la Ville du Pré-Saint-Gervais.

AUTORISE le Président à signer le projet de convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

CT2022-11-15-13

Objet : Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Zéro Déchet

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 68

APPROUVE l'attribution de subventions aux associations et entreprises de l'ESS dont la liste est annexée à la présente délibération, dans le cadre du fonds zéro déchet.

APPROUVE les conventions de financement jointes en annexe.

AUTORISE M. le Président à signer les conventions de financement ainsi que leurs éventuels avenants ultérieurs et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget principal de l'exercice 2022, fonction 812/Nature 6574/Code opération 0161205004/Chapitre 65.

CT2022-11-15-14

Objet : Avenant à la convention porté par l'association Amélior lauréat de l'appel à projets Zéro Déchet 2021 pour le projet 'ressourcerie de proximité - collectes en pied d'immeuble et sensibilisation au réemploi '

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,



APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE le projet d'avenant à la convention entre l'association AMELIOR et l'EPT Est Ensemble.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant entre l'association AMELIOR et l'EPT Est Ensemble et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT que les dépenses sont inscrites sur le budget de l'exercice en cours, en section de fonctionnement, à l'imputation : nature 6574 / fonction 812 / opération 0161205004 / chapitre 65.

CT2022-11-15-15

Objet : Pantin - ZAC Centre-ville - Avenant n°9 au Traité de Concession d'Aménagement avec la SEMIP

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 66

APPROUVE l'avenant n°9 au traité de concession conclu avec la SEMIP sur la ZAC Centre-ville à Pantin, annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant, ainsi que tout document annexe.

CT2022-11-15-16

Objet : Pantin - ZAC du Port - Convention de participation pour le projet au 179 avenue Jean Lolive

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE la convention participation entre Est Ensemble, M. Benjamin THUILLEZ et la SEMIP, pour le projet sis au 179 avenue Jean Lolive à Pantin, annexé à la présente délibération.

PRECISE que les participations seront perçues directement par l'aménageur.

AUTORISE le Président ou son représentant, à signer ladite convention de participation ainsi que tout document s'y rapportant.

CT2022-11-15-17

Objet : Pré-Saint-Gervais - Convention d'intervention foncière EPFIF - Avenant 1

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,



APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE l'avenant 1 à la Convention d'Intervention Foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, la Ville du Pré Saint-Gervais et l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, joint à la présente délibération ;

AUTORISE M. le Président, ou son représentant, à signer ladite Convention, et toutes pièces afférentes à ce dossier.

CT2022-11-15-18

Objet : Les Lilas - Convention d'Intervention Foncière avec l'EPIFIF - Avenant 1

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE l'avenant 1 à la Convention d'Intervention Foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, la Ville des Lilas et l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, joint à la présente délibération ;

AUTORISE M. le Président, ou son représentant, à signer ladite Convention, et toutes pièces afférentes à ce dossier.

CT2022-11-15-19

Objet : Noisy-le-Sec - Bilan de la concertation pendant la phase de protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain pour le quartier du Londeau

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

CONFIRME que la concertation relative au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain pour les quartiers du Londeau s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération du Conseil de territoire du 4 juillet 2017.

DIT que cette concertation a été menée par le biais d'évènements dédiés et de mobilisation d'outils spécifiques.

APPROUVE le bilan de la concertation menée dans le quartier du Londeau dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain conformément à l'article L. 103-6 du Code de l'urbanisme.

DECIDE de poursuivre les études et démarches nécessaires pour la mise en œuvre du projet.



CT2022-11-15-20

Objet : Noisy-le-Sec - Création de l'opération d'aménagement "Le Londeau"

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE la création de l'opération d'aménagement « Le Londeau » ayant pour objet la mise en place du projet de renouvellement urbain du quartier du Londeau à Noisy-le-Sec.

CT2022-11-15-21

Objet : Noisy-le-Sec - Opération d'aménagement "Le Londeau" - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de l'opération d'aménagement "Le Londeau"

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

opération ;

CONSIDERANT que l'opération d'aménagement « Le Londeau » aura pour objet de contribuer au renouvellement urbain du quartier ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de rénovation urbaine « Le Londeau ».

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

CT2022-11-15-22

Objet : Noisy-le-Sec - Opération d'aménagement "Le Londeau" - Traité de Concession d'Aménagement et désignation de la SPL Ensemble en qualité d'aménageur

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE les termes du traité de concession d'aménagement et ses annexes, ayant pour objet la réalisation de l'opération d'aménagement dite « Le Londeau » à Noisy-le-Sec.



DESIGNE la SPL Ensemble en qualité de concessionnaire du traité de concession d'aménagement de l'opération d'aménagement « Le Londeau » à Noisy-le-Sec.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit traité de concession d'aménagement ainsi que toutes les annexes afférentes.

PRECISE que les crédits / recettes correspondant(e)s seront proposés au budget principal des exercices concernés, Fonction 820/ Code opération 9021602008.

CT2022-11-15-23

Objet : Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2021 du Dispositif Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale relatif à l'opération d'aménagement de la concession des Dispositif Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne pour l'année 2021, annexé à la présente délibération.

CT2022-11-15-24

Objet : Bagnolet - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2021 de la Concession des Coutures

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale relatif à la concession d'aménagement des Coutures à Bagnolet pour l'année 2021, annexé à la présente délibération.

CT2022-11-15-25

Objet : Mise à jour des tarifs et des modèles de convention de mise à disposition des espaces partagés au sein de la Maison Revel

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE la grille de tarifs ci-dessous pour les espaces de travail de la Maison Revel à Pantin :

1. Pour l'atelier partagé de céramique :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Dépôt de garantie
Atelier 1 et 2	180€ TTC/mois	250€ TTC/mois	200€/ poste de travail
Atelier 3	140€ TTC/mois	200€ TTC/mois	200€/ poste de travail



2. Pour les services complémentaires :

- a. Cuisson au four : 10€ TTC pour chaque cuisson, et 5€ TTC la demi-cuisson pour un four partagé entre deux résidents
- b. Refacturation du badge à prix coutant en cas de perte, vol ou non restitution par le bénéficiaire.

3. Pour le bureau du 2^e étage :

<u>Surface en m2</u>	<u>Redevance mensuelle unitaire HT</u>	<u>Total mensuel</u>	<u>Loyer annuel HT</u>
20,5	16,60€	340,30€	4 083,60€

DECIDE d'adopter les modèles de convention de mise à disposition de moyens et ses annexes ci-joint.

AUTORISE le Président à signer lesdites conventions.

PRECISE que les recettes correspondantes sont inscrites au budget principal des exercices concernés, Fonction 90/Nature 752/action 0051201003/Chapitre 75.

CT2022-11-15-26

Objet : Approbation de la convention de partenariat et de mise à disposition d'un local à la Maison Revel avec l'association Pour un droit à l'emploi à Pantin.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE les termes de la convention partenariale annexée.

AUTORISE le Président à signer la convention de mise à disposition de la Maison Revel.

DECIDE d'accorder l'exonération du paiement des redevances et services afférents à l'occupation de bureau du 3^{ème} étage de la Maison Revel.

CT2022-11-15-27

Objet : Attribution de subventions dans le cadre de ParisCode @ Est Ensemble

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

DECIDE d'attribuer aux organismes porteurs les montants suivants :

PORTEUR	SUBVENTION	ACTION
Les Descodeuses		Conceptrice Développeuse d'Applications / Développeuse cybersécurité – 8 places 100 % femmes – 10 000 € de subvention de



		fonctionnement par le Conseil départemental 93
Social builder (formation Webforce3)		TSSR (Techniciennes système et sécurité réseau) / TAI (Technicienne Assistante Informatique) – 20 places 100 % femmes - 10 000 € de subvention de fonctionnement par le Conseil départemental 93
Konexio	9 900 € fonctionnement 13 000 € investissement	Développeur Web & Mobile / Technicien Supérieur Systèmes & Réseaux – 40 places
Simplon	7 500 € fonctionnement	SAS Administrateur cloud Microsoft – 15 places - 8 000 € de subvention de fonctionnement par le Conseil départemental 93
Label Ecole	6 976 € investissement	Préparation aux métiers du digital / chef de projet ecommerce 42 places- 22 000 € de subvention de fonctionnement par le Conseil départemental 93
Au Son Des Claviers - Consortium de TharGo, La Passerelle et Let's Play Cloud	19 000 € investissement	Développement Web et Web Mobile / Digital UI et UX Design / Administration Cloud DevSecOps / Développement Full-stack JavaScript 19 places
Webforce3	10 000 € investissement	Modeleur BIM (Building information management) – 10 places
Total	17 400 € en fonctionnement et 48 976 € en investissement	

PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2022 :

fonction 520, Code opération : 0061202016, Nature : 6574, Chapitre 65 pour la partie fonctionnement
fonction 90, Code opération : 0051202016, Nature : 20422, Chapitre 204, pour la partie investissement

CT2022-11-15-28

Objet : Attribution de subventions dans le cadre du fonds pour le développement économique dans les quartiers politique de la ville

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE les conventions de cofinancement entre Est Ensemble et les quatre porteurs de projets ci-dessous :



	STRUCTURE	IMPLANTATION	PROJET	MONTANT
1	S.A.M Factory (Mme Tourtes)	Bagnolet : QPV Le Plateau/Les Malassis/La Noüe	Développement d'un espace de restauration (travaux et achat de matériel de cuisine)	15 000 €
2	AJDB	Bagnolet : QPV Le Plateau/Les Malassis/La Noüe	Développement de chantiers d'insertion autour de l'agriculture urbaine (travaux d'habilitation du local et achat d'un véhicule utilitaire)	50 000 €
3	EMMAUS Coup de main	Pantin : QPV Quatre chemins	Travaux d'amélioration de la boutique meubles	28 000 €
4	Dirty Notes (Elodie Maigné)	Pantin : QPV Quatre chemins	Fabrication d'articles de papeterie issus du recyclage de déchets papier des imprimeries (acquisition de matériel de production et aménagement du local)	20 000 €

AUTORISE le Président à les signer ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

PRECISE que les crédits seront proposés au budget principal de l'exercice 2022, Fonction 90, Nature 20421, Opération 9051201007, chapitre 20.

CT2022-11-15-29

Objet : Adhésion à l'association Territoire Zéro chômeur de longue durée (TZCLD)

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE l'adhésion d'Est Ensemble à l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) d'un montant annuel de 500 euros.

AUTORISE, le président à renouveler cette adhésion les années suivantes.

DESIGNE Julie Lefebvre, 1^{ère} vice-présidente, comme représentante d'Est Ensemble dans les instances de cette association.

PRECISE que la dépense correspondante est inscrite au budget principal des années concernées en opération 0061202017, fonction 520, nature 6231, chapitre 11.

CT2022-11-15-30

Objet : Contrat de Ville 2022- Versement des subventions relatives au Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) pour les quartiers Politique de la Ville de Montreuil (complément).

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

AUTORISE le versement aux porteurs de projets des subventions correspondant à leurs actions inscrites dans le tableau de décision suivant.



PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2022, fonction 520, Code opération : 0071203001, Nature : 6574, Chapitre 65 pour les actions relevant des volets santé, cohésion sociale, citoyenneté, éducation

PORTEUR DE PROJET	INTITULE DU PROJET	DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET	SUBVENTION ATTRIBUEE
ASSOCIATION CONSTRUIRE ENSEMBLE MONTREUIL (ACEM)	PATISSONS DES LIENS SOLIDAIRES ET INTERGENERATIONNELS	Ateliers de cuisine intérogénérationnels durant 10 séances, les mercredis matins. Groupe mélangeant les 11-18 ans, les adultes et les personnes âgées. Les intervenantes sont des pâtissières professionnelles, l'action se déroule au centre de quartier des Ramenas	750
LES PASSANTES	LE FOYER ET LE MONDE, PASSATIONS	Ateliers parents-enfants, proposant du théâtre et de la confections de marionnettes. Ces ateliers se dérouleraient sur deux semaines, réparties entre les vacances d'hiver et de printemps 2023.	500
AMITIE TOUS SOLIDAIRES (ATS)	SEJOUR SKI POUR JEUNES DE 18/25 ANS SANS EMPLOI	Séjours ski à destination de 8 jeunes adultes éloignés de l'emploi et des institutions, avec 2 responsables de l'association. Projet imaginé en lien avec Rues et Cités. Pour permettre aux jeunes de s'impliquer dans le projet et se remobiliser, des actions d'autofinancement seront programmées tout au long de l'hiver auxquels ces jeunes participeront	1000
LES POTES DE LA MARAUDE	EPICERIE SOLIDAIRE ITINERANTE	Associations de collecte et distributions alimentaire, les principaux bénéficiaires viennent du Bel Air et du Morillon. Projet de mise en place d'une épicerie itinérante, qui induit des besoins de matériels frigorifiques et contenants	500
FORME ET DETENTE	SPORT & GROUPE DE PAROLE	Animation sportive à destination de tout public à l'espace 18 sur le quartier du Bel Air, plusieurs soirs par semaine. Sports pratiqués : boxe, fitness, crossfit	450
TOTAL			3200



CT2022-11-15-31

Objet : Renouvellement du partenariat IERF sur la mobilité européenne des jeunes

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Pour : 69

APPROUVE le mandat de consortium pour le projet « CAP#ME - « Compétence Apprentissage Professionnalisation # Mobilité Européenne 93 », annexé à la présente délibération

AUTORISE Monsieur le Président à signer le mandat qui désigne « l'Institut Européen de Recherche et Formation » coordinateur du consortium « CAP#ME - « Compétence Apprentissage Professionnalisation # Mobilité Européenne 93 »

CT2022-11-15-32

Objet : Fonds pour l'économie à impact social et environnemental 2022 Conventions de financement pour les associations et entreprises suivantes (Germinal, Les marmites volantes, la marmite, la sauge, la butinerie, artichô)

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE le soutien des associations et entreprises suivantes par le fonds pour l'économie à impact social et environnemental ;

Structure	Montant	Type d'activité	Ville du projet
Germinal	10 000 €	Entrepreneuriat (structure d'insertion)	Est Ensemble
La marmite	20 000 €	Alimentation Durable (structure d'insertion)	Bondy
La sauge	11 000 €	Agriculture urbaine	Bobigny
La Butinerie	20 000 €	Alimentation Durable	Pantin
Artichô (projet soutenu en parallèle dans le cadre du Dispositif d'urbanisme transitoire TempO)	7 000 €	Artisanat local et économie circulaire	Romainville

AUTORISE le Président de l'Etablissement public territorial Est Ensemble ou son représentant à signer la convention de financement ;

Structure	Montant	Type d'activité	Ville du projet
Germinal	10 000 €	Entrepreneuriat (structure d'insertion)	Est Ensemble



La marmite	20 000 €	Alimentation Durable (structure d'insertion)	Bondy
La sauge	11 000 €	Agriculture urbaine	Bobigny
La Butinerie	20 000 €	Alimentation Durable	Pantin
Artichô (projet soutenu en parallèle dans le cadre du Dispositif d'urbanisme transitoire TempO)	7 000 €	Artisanat local et économie circulaire	Romainville

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal de la Direction de l'Economie, de l'Attractivité et de l'Innovation de l'exercice 2022, fonction 90, Nature 6574, code opération 0051202018, Chapitre 65.

CT2022-11-15-33

Objet : Convention de partenariat entre la société BNP Paribas et Est Ensemble pour le soutien à l'activité du cinéma Le Trianon

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A la majorité

Pour : 63

Abstention : 6

APPROUVE la convention avec la Société BNP Paribas.

AUTORISE le Président à signer ladite convention et les avenants à venir portant sur la prolongation de cette convention.

PRECISE que les recettes correspondantes sont ou seront inscrites au budget principal de l'exercice correspondant, Fonction 314/Nature 7478/Code opération 0081202007/Chapitre 74.

CT2022-11-15-34

Objet : Modification du règlement intérieur du réseau des bibliothèques

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE la modification du règlement intérieur du réseau des bibliothèques tel que joint en annexe.

PRECISE que ledit règlement prendra effet dès le caractère exécutoire de la présente délibération acquis et les formalités d'affichage accomplies.

CT2022-11-15-35

Objet : Convention de partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat Maitrisez votre énergie (ALEC-MVE) relative à l'animation du dispositif Ensemble pour l'énergie



LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité

Pour : 69

APPROUVE la convention de partenariat 2022-2023 avec l'Agence locale de l'énergie et du climat Maitrisez votre énergie (ALEC-MVE) relative à l'animation du dispositif Ensemble pour l'énergie porté par Est Ensemble

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant total de 48 520, 52 € avec 22 701,21 € pour l'année 2022 versés à la signature de la convention, et 25 819, 32 € pour l'année 2023 versés semestriellement.

AUTORISE Monsieur le Président d'Est Ensemble ou son représentant à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des pièces afférentes

PRECISE que les dépenses seront imputées au budget principal 2022 et proposées au budget principal 2023, fonction 830, chapitre 011, nature 6574, opération 0041202011.

CT2022-11-15-36

Objet : Désignation du représentant de l'Etablissement public territorial au sein de l'association EKOPOLIS

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité

Pour : 70

DESIGNE comme représentant M. Smaïla Camara, vice-président à la transition écologique, aux parcs et à la nature en ville.

CT2022-11-15-37

Objet : Désignation d'un censeur représentant de l'Etablissement public territorial au sein de la SPL UniGéo

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité

Pour : 70

DESIGNE M. Bruno MARTINEZ en tant que censeur représentant Est Ensemble au sein de la SPL UNIGEO.

CT2022-11-15-38

Objet : Désignation d'un représentant d'Est Ensemble au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)



LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Pour : 70

RAPPELLE la composition précédemment votée de la CCSPL comme suit :

- Le président de l'établissement public territorial,
- cinq membres titulaires du Conseil de territoire et leurs membres suppléants en nombre égal,
- cinq représentants d'associations locales.

PROCEDE à la désignation des membres titulaires du Conseil de territoire et membres suppléants :

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Stephan BELTRAN	Bruno MARTINEZ
Murielle BENSARD	Françoise CELATI
Lionel PRIMAULT	Bruno REBELLE
Fouad BENHAMED	Laurent BARON
Murielle MAZE	Stephen HERVE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h29.

Romainville, le 18 novembre 2022

SIGNE
Le Président

Patrice BESSAC

